

- ENQUÊTE

LA SEULE ÉCOLE FREINET NORMANDE ET SA PÉDAGOGIE ALTERNATIVE DANS LE VISEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour la prochaine rentrée, l'Education nationale a décidé de tout chambouler à l'intérieur de la seule école Freinet de Normandie, à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen. En plein confinement, tous les enseignants ont appris qu'ils n'étaient pas reconduits à la rentrée tandis que le terme de « pédagogie Freinet », fondée sur l'autonomie et l'horizontalité, n'apparaît plus dans le profil de poste...

PAR MARYLENE CARRE | 25 MAI 2020

0

Que se passe-t-il à l'école Freinet d'Hérouville-Saint-Clair ? La seule école normande pratiquant exclusivement la pédagogie développée par l'instituteur Célestin Freinet dans les années 1920 est-elle menacée ?

C'est ce que craignent les 3 000 signataires d'une pétition lancée par les parents d'élèves, inquiets du projet de l'inspection académique de remanier l'équipe en place, sous couvert de refonte du projet. *« Tous les enseignants sont contraints de recandidater sur leur propre poste. Menacer ainsi individuellement des professionnels investis et appréciés conduira à déstabiliser nos enfants et la continuité de l'enseignement, alors qu'il y aurait lieu de consolider un collectif existant, héritier d'une histoire commencée il y a 43 ans »*, accusent les pétitionnaires.

En 1976, l'école Freinet ouvre dans le quartier du Bois à Hérouville-Saint-Clair, à l'initiative du maire socialiste de l'époque, François Geindre, et de son adjointe aux

affaires scolaires, Francine Best, directrice de l'Institut national de recherche pédagogique, qui sont allés chercher des instituteurs Freinet pour bâtir le projet.

Toute l'école, jusque dans sa conception architecturale, est conçue à l'aune des principes de Freinet : décroisement des classes, autonomie et coopération entre les enfants, ouverture de l'école vers l'extérieur et en particulier aux parents, etc. École publique (et donc gratuite), elle fonctionne sur un régime dérogatoire : un tiers des enfants sont issus du quartier, un tiers des autres quartiers de la ville et un tiers de la région.

Ces dernières années, la proportion d'enfants « du secteur » a encore diminué, le quartier ayant perdu des familles. 80 % des inscrits sont hors carte scolaire, motivés par le projet d'école. Les enseignants y sont affectés selon les règles générales applicables au mouvement, en fonction d'un barème de points. Les premiers instituteurs Freinet ont formé leur successeurs, et ainsi de suite pendant 43 ans, avec l'appui de l'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne), qui regroupe tous les enseignants pratiquant la pédagogie Freinet.

Ainsi les méthodes de travail se transmettent-elles au sein de l'équipe, sa stabilité assurant celle du projet pédagogique de l'école et lui permettant de tenir tête collectivement face aux tentatives de « normalisation » du ministre Blanquer, pour qui « *la liberté pédagogique ne doit pas être l'anarchie* » (*Le Parisien*, mai 2018).

Car certaines pratiques de la pédagogie Freinet heurtent les directives ministérielles : la méthode naturelle d'apprentissage de la lecture et de l'écriture (à laquelle le ministre oppose la méthode syllabique stricte), le refus des évaluations, des référentiels ou guides autorisés, et un mode de gouvernance collégiale, qui veut que toutes les décisions soient débattues et votées collectivement en conseil des maîtres, là où l'inspection académique préfère un pilote unique.

« *Un système de gouvernance collégiale dans une école publique, ça n'existe pas* », tranche l'adjoint au directeur académique, Claude Chotteau. Mais le « mouton noir » Freinet avait tenu bon jusqu'ici, fort de la bonne réputation de l'école et de son attractivité territoriale. La collectivité s'est toujours enorgueillie d'avoir l'une des rares écoles publiques Freinet en France.

Enquête administrative

À la rentrée 2019, l'école s'est trouvée fragilisée. Quatre enseignants sur douze sont partis, dont la directrice, laissant le poste vacant qui, faute de candidats, a été attribué à une enseignante volontaire, pour un intérim d'un an. Une autre collègue est partie en novembre. L'intégration des nouveaux a demandé plus de temps. La nouvelle directrice s'est rapidement retrouvée en porte-à-faux avec le reste de l'équipe. Les informations ne circulaient plus librement, mettant à mal la gouvernance

collégiale, les directives de l'inspection académique sont devenues, par l'entremise de la directrice, « *non négociables* ». « *La directrice n'a pas pu ou n'a pas voulu s'appuyer sur son équipe, elle a pris tout pour elle et s'est retrouvée entre le marteau et l'enclume* », analyse Guillaume Fourmont, président du groupe départemental de l'ICEM 14.

Le 5 décembre 2019, les enseignants sont informés par l'inspection académique qu'une enquête administrative est diligentée sur l'école. Le motif n'est pas explicité. L'ICEM et les syndicats tentent une médiation en conseil des maîtres : la directrice évoque une situation de « harcèlement » de la part de ses collègues. L'enquête se déroule sur deux jours, les 17 décembre et 14 janvier. Les enseignants de l'école sont auditionnés individuellement, sans avoir le droit d'être accompagnés syndicalement. L'entretien porte exclusivement sur les dysfonctionnements au sein de l'équipe. Des inspecteurs visitent les classes, photographient des cahiers d'élèves. Mais à la différence d'une inspection « normale », les enseignants ne sont aucunement questionnés sur leurs méthodes de travail.

Sept enseignantes en arrêt

La direction académique annonce un retour des résultats d'enquête en février. Rien ne vient et la situation se crispe. Une enseignante accusée de retards est convoquée par l'inspection, sans échange préalable avec la directrice. Ses collègues s'en émeuvent auprès de cette dernière. Le soir même, ils sont convoqués par l'adjoint du directeur académique qui leur apprend que la directrice est en arrêt de travail et les exhorte à « *faire leur examen de conscience* ».

Le lendemain, une autre enseignante reçoit la visite de l'inspectrice parce qu'elle est soupçonnée d'être entrée dans le bureau pour prendre des documents. « *Quel bureau ?* » s'étonne-t-elle. Dans le « bureau » se trouvent la photocopieuse et la cuisine des enseignants. Les jours suivants, sept enseignantes se mettent en arrêt de travail, à tour de rôle. Certaines ont ouvert un dossier pour « accident de service » sur le registre santé et sécurité au travail. « *On était sous pression, avec l'impression d'être sans arrêt contrôlées* », témoigne l'une d'elles.

Le 2 mars, les enseignants apprennent sur le site iprof « *qu'à compter de la rentrée 2020, tous les postes de l'école Freinet sont profilés au fur et à mesure de leur vacance.* » En clair, les enseignants ne seront plus recrutés au mouvement, mais sélectionnés par l'administration après entretien. Le seul poste vacant est alors celui de la directrice. Les parents d'élèves, inquiets de la tournure des événements, obtiennent un rendez-vous avec la DSDEN (direction des services départementaux de l'Education nationale) le 11 mars pour demander les conclusions de l'enquête. Le confinement a mis fin à leurs attentes. Report sine die.

Tous les postes profilés

Le 1^{er} avril, les enseignants confinés (mais en continuité pédagogique) apprennent de nouveau sur le site iprof que les postes des 11 enseignants de Freinet sont profilés. Le 16 avril, un courrier leur confirme qu'ils n'ont plus de poste à la rentrée et

doivent participer au mouvement. Ils pourront néanmoins candidater, avant le 7 mai, sur leur propre poste, moyennant l'envoi d'une lettre de motivation, d'un CV, et d'un entretien devant une commission de la DSDEN.

La méthode est inédite. Les postes profilés correspondent en général aux postes de direction ou « à dispositif » (CP dédoublés notamment), rarement aux adjoints de toute une école. Mais elle peut s'entendre dans le cas de Freinet : « *il s'agit de mettre en adéquation les candidats avec des postes qui relèvent d'une pédagogie particulière, demandant un engagement fort* », justifie l'adjoint au directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), Claude Chotteau. Problème : dans le profil de poste, le terme de pédagogie Freinet n'apparaît pas, substitué par celui, plus flou, de « pédagogie coopérative ».

Pour l'adjoint au DASEN, supprimer le terme n'aura aucune incidence, au contraire, car « *la pédagogie Freinet n'existe pas, elle emprunte en réalité à un cadre plus large qu'est celui de la pédagogie coopérative* ». Le terme pourrait en outre être vu « *comme un système de caste* » et effrayer des candidats potentiels. Soit. Sauvons l'école Freinet en supprimant la référence. On peut néanmoins s'interroger sur la pertinence de ce reprofilage intégral en plein confinement. D'autant que la décision est venue avant que l'enquête administrative ait livré ses conclusions. Le DASEN trouve cela « *dommageable* » ; les parents d'élèves carrément inquiétant. Et les syndicats y voient une « *sanction déguisée* » de l'inspection.

Les enseignants ont demandé une audition au DASEN, restée sans réponse. Les parents d'élèves et l'ICEM lui ont écrit pour demander un moratoire sur le reprofilage des postes. Sans réponse également. La députée de la circonscription, Laurence Dumont, s'est elle aussi fendue d'un courrier et a reçu par téléphone une fin de non recevoir. Il n'y aura pas de moratoire. La publication de la pétition des parents d'élèves a forcé l'adjoint au DASEN à s'expliquer à demi-mot sur les conclusions de l'enquête.

« Des manques très importants »

Il fait état à nos confrères de *Ouest-France* « *de graves fautes en matière de sécurité, des manquements au niveau de la pédagogie, mais aussi des agressions verbales, des menaces physiques, une directrice harcelée et placée sous protection fonctionnelle par la rectrice, des plaintes de parents concernant des mauvais traitements, une enseignante exfiltrée, un environnement malsain...* » Le grand public aura donc accès, avant les enseignants, aux résultats de l'enquête, sans connaître les faits qui leur sont réellement reprochés.

Interrogé suite à cet article, Claude Chotteau livre au *Poulpe* une autre forme de conclusion. « *L'enquête a permis de révéler des manques très importants. Une grande partie des enseignants n'adhèrent pas au projet de l'établissement. Ils connaissent deux ou trois principes de la pédagogie Freinet, mais ne l'appliquent pas. Seule la directrice (dont on apprend au passage qu'elle sera certainement reconduite à son poste) est garante du projet, incontestable dans ses compétences, depuis très longtemps dans l'école Freinet (trois ans ndlr)* ».

La preuve ? Elle est la seule à se former au niveau national. « *Les enseignants s'auto-forment et on constate que le résultat n'est pas à la hauteur. Les choses sont en train de dériver, on perd la pédagogie Freinet.* » L'ancienne directrice, Maëlle Dumaine, en poste jusqu'en juin 2019, comme l'ICEM, attestent pourtant de l'implication des enseignants qui « *participent au groupe départemental de l'ICEM, à la rédaction d'ouvrages collectifs, suivent régulièrement des formations, pratiquent en classe, échangent leurs expériences...* »

À qui fait-on un mauvais procès ? À la directrice, qui « *n'aurait de cesse de défendre le projet Freinet* » selon l'inspection ? Ou à l'équipe en place, qui, toujours selon l'inspection, serait « *en incapacité de le maintenir* » ? L'analyse du DASEN semble bien peu partagée. Les 3000 signataires de la pétition, les parents d'élèves, la députée Laurence Dumont et la mairie d'Hérouville-Saint-Clair affirment au contraire qu'un remaniement de l'équipe, « *garante d'un savoir-faire, d'une expertise technique, d'une connaissance d'un territoire et d'une population* » (Rodolphe Thomas, maire, en conseil citoyen le 7 mai) nuirait fortement à la continuité de la pédagogie Freinet.

Seuls quatre enseignants ont repostulé sur leur poste. Si la direction actuelle est reconduite, ils seront encore moins. Les autres ont renoncé, par épuisement ou refus d'encaisser un éventuel affront. La stratégie académique a pour le moins fonctionné. Les enfants, après l'épisode de la Covid-19, ne sont pas du tout certains de retrouver à la rentrée la pédagogie Freinet. Une chose est désormais gravée dans le marbre : la grande majorité d'entre eux ne retrouveront pas leurs maîtres-sses.

Marylène Carre